SELARL MJ LEFORT
41 Passage Mangin
(anciennement 127 Rue Aubenas)
Le FLORUS
83600 FREJUS
Traitement du 23 nov. 2026 - GemWeb V4.31.13

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire
(Nom, adresse)

SELARL MJ LEFORT
Maître Yann LEFORT
41 Passage Mangin
(anciennement 127 Rue Aubenas)
Le FLORUS
83600 FREJUS

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

1963
L'ESCURIAL SARL
647 BOULEVARD D'ALGER
Le méditerranée
83601 FRÉJUS

Procédure
Date du Jugement

8 octobre 2026

Nature du Jugement

Sauvegarde

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à **, le**

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)